

# CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE



## Organisation

La mise en œuvre du dispositif nécessite l'inscription d'élèves volontaires regroupés dans une classe par niveau. Ces classes seront alignées sur des créneaux horaires identiques. En plus des 2 heures dispensées par le professeur d'éducation musicale du collège, s'ajouteront 3 heures d'interventions en co-animation avec 2 professeurs du Conservatoire du Grand Châtellerault.

**Au total, ce seront 5 heures de musique** qui seront dispensées aux élèves, et ce au sein-même de l'établissement, dans l'emploi du temps de l'élève.

## Particularité

Les élèves inscrits à la CHAM suivront ce cursus de la 6ème à la 3ème, leur permettant ainsi de se construire une culture musicale fournie et de participer à des expériences artistiques riches et diversifiées.

## La musique au service de la réussite scolaire

Ce dispositif vise à mettre la musique au service de la réussite scolaire, grâce à une pratique régulière et assidue, en développant chez l'adolescent des facultés facilitant les apprentissages scolaires.

## Présentation

A la rentrée de septembre 2020, le collège Maurice Bedel, par l'intermédiaire de M. Bodin, professeur d'éducation musicale, ainsi que du conservatoire du Grand Châtellerault, vous propose un dispositif "Classes à Horaires Aménagés Musique" à dominante vocale. Celui-ci est un dispositif dont le but est l'acquisition, par l'ensemble des élèves inscrits dans ces classes, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il s'agit d'un projet qui a pour vocation de densifier l'enseignement disciplinaire en proposant une pratique musicale régulière en partenariat avec une structure culturelle spécialisée dans la musique. Les CHAM s'inscrivent ainsi dans le respect des programmes de l'enseignement de l'éducation musicale et du chant chorale.

Vidéo de présentation de la CHAM :

<https://www.youtube.com/watch?v=OtUGXAb4vMU>



## Les représentations

L'organisation hebdomadaire des CHAM privilégiera au maximum la récurrence de la pratique musicale tout au long de la semaine à des fins de représentations dans et hors de l'établissement et sur le territoire.



## La représentation publique

sera au cœur du dispositif pédagogique des CHAM. Elle permet de développer la **motivation** des élèves et de construire **l'exigence artistique collective**. Il est donc essentiel de permettre aux élèves de se produire régulièrement en concert et lors des manifestations publiques : cérémonies de remise de diplôme, rentrée en musique, quinzaine des langues ou culturelle, journée portes ouvertes, liaison école-collège, ou tout autre proposition extérieure permettant la mise en lumière du dispositif.

Si votre enfant a envie de participer à ce projet original, et par ce biais de partager des moments musicaux forts, alors la CHAM, c'est l'occasion rêvée !



Nous recevrons les candidatures dans un premier temps, puis une audition et une lettre de motivation, joints au dossier d'inscription, seront demandées.

Pour tout renseignement, contactez-nous par mail :

[vincent.bodin@mauricebedel.com](mailto:vincent.bodin@mauricebedel.com) / [cyrille.savary@mauricebedel.com](mailto:cyrille.savary@mauricebedel.com)

Merci de retourner ce coupon réponse avant le Mercredi 20 Mai 2020 au secrétariat du collège

Nom et prénom de l'élève : ..... École : .....

Souhaite candidater pour la CHAM

Ne souhaite pas candidater

Signature parents

Signature élève